



PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

MICRO-CRECHE "Les P'tits Loupiots"

30 Avenue de la Gare, site Limousin

43120 MONISTROL SUR LOIRE

TEL : 04.71.65.89.88

« Le projet éducatif s'inscrit dans le cadre du décret du 07 Juin 2010 du Code de la Santé Publique relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans ».

« Vous dites : c'est fatigant de fréquenter les enfants. Vous avez raison. Vous ajoutez : parce qu'il faut se mettre à leur niveau, se baisser, s'incliner, se courber, se faire petit. Là, vous avez tort. Ce n'est pas cela qui fatigue le plus, c'est plutôt le fait d'être obligé de s'élever jusqu'à la hauteur de leur sentiment, de s'étirer, de s'allonger, de se hisser sur la pointe des pieds pour ne pas les blesser ».

Janusz KORCZAK

SOMMAIRE

Introduction

➤ **L'accueil**

I. Le premier contact, l'inscription...

II. L'adaptation

III. L'accueil au quotidien

IV. L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique

➤ **L'éveil**

I. Le jeu

II. L'aménagement de l'espace

III. Les activités

IV. Les intervenants extérieurs et partenariats

➤ **Les repas**

I. Le traiteur/la collation de l'après-midi

II. Déroulement des repas

➤ **Les soins et règles d'hygiène en collectivité**

I. Quelques règles d'hygiène

II. Les soins

➤ **Le sommeil**

I. L'aménagement des chambres

II. A chacun son rythme

III. L'objet transitionnel

➤ **Le développement psychomoteur**

➤ **La place des parents**

➤ **Le travail d'équipe**

Conclusion

➤ **Introduction**

Dès 2011, les élus de la communauté de communes ont décidé d'installer une Micro-crèche sur le secteur de Monistrol/Loire. Cela dans le but d'apporter une réponse à un besoin d'accueil collectif. Effectivement, malgré une offre conséquente de garde en accueil individuel ; du fait d'une activité importante d'assistantes maternelles il fallait pouvoir proposer davantage de places en accueil collectif.

Ce projet a été concrétisé en 2012, en installant la micro-crèche dans des locaux provisoires, un appartement situé Quartier des Roches.

Son gestionnaire est le même que le Relais Petite Enfance, à savoir l'Association 6 Loupiots en Marche.

Depuis 2018, la micro-crèche est installée dans des locaux neufs sur le site Limousin, proche de l'école maternelle publique Albert Jacquart ce qui permettra notamment l'entrée progressive des enfants à l'école.

➤ **L'accueil**

L'accueil est une étape très importante. Il est essentiel de prendre en compte chaque enfant dans sa singularité afin de répondre au mieux à ses besoins et de respecter son rythme.

I. Le premier contact, l'inscription...

Dans un premier temps, les familles prennent contact avec la structure afin de se renseigner sur son fonctionnement et sur une potentielle pré-inscription. Nous proposons une première rencontre pour expliquer notre projet et proposer aux familles de remplir un dossier de pré-inscription qui nous permettra de traiter les demandes grâce à un système de pondération.

Une fois les demandes d'accueil traitées, les parents remplissent un dossier d'inscription et visitent les locaux. L'entrée en collectivité se fera progressivement, une période d'adaptation est planifiée.

II. L'adaptation

Cette étape est indispensable avant de débiter l'accueil de l'enfant. Celui-ci doit s'adapter progressivement à la crèche (nouvelles personnes, nouveaux espaces...) car pour lui, c'est un environnement inconnu. Durant cette période, une relation triangulaire s'installe entre l'enfant, les parents et les professionnelles.

L'adaptation se déroule sur 2 semaines environ et se décide conjointement entre l'Educatrice de Jeunes Enfants et la famille. Elle se fait en différentes étapes : dans un premier temps le ou les parents passent quelques moments dans la structure avec leur enfant afin de se familiariser avec ce nouvel environnement. C'est un moment où professionnelles et parents échangent sur l'enfant (grossesse, sommeil, alimentation, habitudes, rituels...). Cela permettra par la suite de connaître l'enfant et d'être au plus près de ses besoins. Il est important d'assurer une continuité entre l'environnement familial et la micro-crèche. Dans un deuxième temps, les rencontres vont se prolonger pour permettre à l'enfant de découvrir les temps forts qui rythment le quotidien de la crèche : activités d'éveil, repas, siestes... le parent s'absentera petit à petit.

Une professionnelle, nommée référente, sera présente durant cette période pour accompagner l'enfant et son parent afin de le rassurer et d'instaurer une relation de confiance ainsi répondant aux différents questionnements sur le quotidien.

III. L'accueil au quotidien

Il existe différents types d'accueil : régulier, occasionnel et d'urgence (cf règlement de fonctionnement).

Nous invitons les parents à échanger avec nous quotidiennement, à faire ce que l'on appelle des transmissions à l'arrivée et au départ de l'enfant. C'est un temps de transition où un membre de l'équipe se détachera du groupe pour accueillir individuellement chaque enfant. Ces discussions sont l'occasion d'assurer une continuité entre l'environnement familial et la crèche et de se renseigner sur la santé de l'enfant. Les informations sont essentielles pour permettre aux professionnelles de s'adapter aux besoins spécifiques de l'enfant.

L'équipe accorde une grande importance aux émotions de l'enfant lors du départ de ses parents. Afin d'accompagner au mieux la séparation, l'enfant peut avoir différents besoins : passer de bras à bras, de son objet transitionnel (doudou, sucette...). Cela est favorisé par les professionnelles afin de rassurer l'enfant. Il est préférable que les parents verbalisent la séparation.

IV. L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique

L'enfant qu'il soit porteur ou non d'un handicap est tout d'abord accueilli en tant qu'enfant, avec sa singularité.

Un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pourra être mis en place avec le médecin et la famille afin de prendre en compte la pathologie de l'enfant et de lui offrir un environnement correspondant à ses besoins. De même, tout enfant ayant des allergies devra avoir un PAI.

➤ **L'éveil**

L'éveil est un besoin vital. Les professionnelles favorisent, à travers un environnement fiable, l'expérimentation de l'enfant en toute sécurité.

I. Le jeu

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant. Il participe à la construction de sa personnalité et il est la base de nombreux apprentissages.

L'adulte sera présent pour accompagner l'enfant à travers sa parole, ses gestes et son regard bienveillant.

II. L'aménagement de l'espace

Les enfants ont à leur disposition un espace de vie avec des jeux symboliques qui favorisent la communication et la construction de l'identité. Tous les 2-3 mois environ nous modifions l'aménagement et les jeux qui sont mis à disposition afin d'assurer un renouvellement et de la nouveauté. Nous nous adaptons aussi en fonction du groupe et de l'âge des enfants que nous accueillons.

Des jeux sont mis à la disposition des enfants ce qui leur permet de jouer librement en stimulant leur créativité et leur imagination.

L'adulte est présent tout au long des expérimentations de l'enfant pour l'accompagner et être là en cas de besoin. Il lui permet de développer ses compétences.

Un parc fermé est dédié aux bébés avec miroir, tapis, coussins, ce qui leur permet d'évoluer en toute sécurité.

Une salle de motricité permet aux enfants de favoriser le développement psychomoteur de se « défouler » et tout comme notre espace extérieur avec des vélos, des tricycles et un toboggan.

Nous avons aussi une salle de jeux d'eau que nous utilisons l'hiver comme l'été.

III. Les activités

Par le biais de matériel éducatif adapté, l'équipe veillera à apporter aux enfants la découverte de nouvelles sensations. Aucun planning d'activités n'est défini à l'avance, les professionnelles

se basent sur le nombre et l'âge des enfants qu'elles accueillent ainsi que de leurs envies et de leurs besoins. Les différentes activités proposées aux enfants sont réfléchies et ont chacune un but pédagogique. Elles ne leur sont pas imposées. Nous sommes dans une démarche non productiviste : les productions créatives seront souvent collectives et éphémères, les enfants rapporteront peu de choses à la maison. La crèche est un lieu où l'on souhaite favoriser les découvertes et expérimentations, où l'enfant pourra s'exprimer, rêver, imiter, interagir avec les autres enfants.

IV. Les intervenants extérieurs et partenariats

La micro-crèche peut solliciter des intervenants extérieurs (ludothèque, médiathèque, sophrologue, musiciens...). Ces personnes qualifiées apportent à l'équipe leur savoir-faire et leurs techniques.

Le RPE (Relais Petite Enfance) pourra être amené à nous rencontrer lors de sorties extérieures. Au niveau des partenariats, nous recevons et rendons régulièrement visite à la maison de retraite de Monistrol afin de favoriser les échanges intergénérationnels.

Diverses sorties (spectacles, sorties de fin d'année...) pourront être programmées tout au long de l'année, à pieds si cela est possible ou en minibus. La micro-crèche dispose de poussettes, il est donc possible, en fonction du temps de partir se promener.

Nous offrons la possibilité d'un accueil périscolaire à 11h30 avec l'école Albert Jacquart. Les enfants scolarisés à Notre Dame du Château arriveront en bus ou taxi à la micro-crèche (mis en place par la directrice de l'école).

➤ Les repas

Le repas est un des temps de partage, de convivialité, de socialisation, de découverte, de plaisir et permet de favoriser différents apprentissages : la prise de parole, les règles d'hygiène, l'autonomie, les règles de politesse et la découverte de nouvelles saveurs.

I. Le traiteur/la collation de l'après-midi

Les repas sont livrés par la Croix des Rameaux de Sainte Sigolène. Ils arrivent en liaison froide et sont réchauffés dans un four de remise en température. Les repas sont composés d'une entrée, d'un plat chaud, d'un produit laitier et d'un dessert.

L'après-midi, nous proposons aux enfants des goûters simples et variés, nous privilégions le pain et les produits frais et de saison. Ceux-ci restent à la charge de la micro-crèche, il est proposé à partir de 12 mois. Régulièrement, les enfants cuisinent sur la matinée et préparent un gâteau pour la collation de l'après-midi.

Tous les jours, une professionnelle va chercher le pain à la boulangerie la plus proche.

Nous avons un potager et les enfants nous aident à l'entretenir. Selon la saison, nous cuisinons des potages afin de varier les repas (exemple pendant la semaine du goût).

II. Déroulement des repas

Pour les enfants de moins de 18 mois, le repas est fourni par les parents. Selon l'âge de l'enfant, nous lui donnons le repas dans les bras ou dans une chaise adaptée pour les moyens. Nous essayons de faire de ce moment un temps privilégié avec l'enfant. Les mamans peuvent venir allaiter leur enfant à la crèche si elles le souhaitent.

Nous suivons le rythme de l'enfant et nous l'encourageons à être autonome (manger avec une deuxième cuillère, se servir de son bec verseur...).

Pour les enfants de plus de 18 mois, le repas traiteur est obligatoire, il est facturé à prix coûtant aux familles (2.55€).

Au moment du repas, l'enfant apprend certaines règles d'hygiène comme se laver les mains, se nettoyer la bouche... Nous essayons de favoriser leur autonomie en mettant du matériel adapté (pichet d'eau en verre...). En grandissant, l'enfant passera à table. Nous l'invitons sans le forcer à goûter les différents aliments qui se trouvent dans son assiette.

➤ **Les soins et règles d'hygiène en collectivité**

I. Quelques règles d'hygiène

L'hygiène est une notion très importante surtout en collectivité. Selon le dictionnaire Robert, il s'agit de : « *règles et pratiques nécessaire au maintien de la santé et de la propreté. C'est donc préserver, conserver et améliorer la santé* ».

Prendre soin d'un enfant est une tâche complexe qui contribue à la bienveillance et propose des soins de qualité.

Les adultes comme les enfants laissent leurs chaussures à l'entrée ou ont la possibilité de prendre des sur-chaussures. Nous essayons de lutter au mieux contre les infections en invitant les enfants à se laver les mains à différents moments de la journée (après certaines activités, avant et après le repas, après le passage aux toilettes...).

II. La propreté

Le change est un moment privilégié. Les professionnelles favorisent l'individualité de l'enfant car c'est un moment intime. L'adulte verbalise ses actes afin d'expliquer à l'enfant chaque fait et geste. Nous disposons d'un escalier escamotable sous le plan de change de la salle de toilette, lorsqu'un enfant est en capacité de le faire, il est invité à monter les escaliers pour accéder au plan de change.

L'acquisition de la propreté dépend de la maturité physiologique et psychologique de chaque enfant. Durant cette étape, la concertation et la collaboration avec la famille est essentielle afin de garantir une continuité. L'équipe reste attentive aux signes que l'enfant peut montrer lorsqu'il se sent prêt.

➤ **Le sommeil**

Le sommeil est une étape indispensable dans le quotidien de l'enfant. L'équipe s'attache à respecter le rythme physiologique de l'enfant afin de lui garantir un équilibre.

I. L'aménagement des chambres

La micro-crèche compte 3 chambres. La répartition se fait en fonction de l'âge des enfants : un dortoir pour les grands qui dorment en couchette (enfants de plus de 2 ans) et deux chambres pour les bébés avec des lits à barreaux. Chaque chambre possède un baby phone. Les grands sont accompagnés à la sieste par une professionnelle et celle-ci reste le temps de l'endormissement. Avant la sieste, un temps calme (histoires, relaxation...) est proposé aux enfants afin de les apaiser.

II. A chacun son rythme

Nous restons vigilantes aux signes de sommeil (bâillements, frottement des yeux...) que l'enfant peut montrer afin de respecter son rythme et de lui garantir une qualité d'endormissement. Le sommeil étant un besoin primaire, nous ne réveillons pas un enfant qui dort. Nous pouvons toutefois stimuler le réveil (si le dortoir n'est pas partagé avec un autre enfant qui dort) en ouvrant le volet, la porte du dortoir...

Le parent a la possibilité de laisser son enfant un peu plus longtemps à la crèche si celui-ci dort, nous l'appellerons à son réveil.

III. L'objet transitionnel

Nous avons dans nos différents espaces de vie, deux « pochettes à doudou » avec les noms de chaque enfant. Celui-ci reste à leur disposition s'ils en ont besoin. Durant la séparation, celui-ci peut aussi aider et rassurer l'enfant. Cependant, à certains moments de la journée, nous demandons aux enfants de le poser : pour aller au WC, durant le repas, pour aller en motricité, durant les activités....

➤ **Le développement psychomoteur**

En premier lieu, les enfants communiquent avec leur corps. A travers celui-ci, ils expriment leurs émotions. Avant même d'acquérir la communication verbale, les enfants entrent en relation avec les autres par le toucher, le regard, l'imitation, les mimiques...

En tant que professionnelle, nous laissons l'enfant évoluer à son rythme et acquérir les différentes étapes, stades moteurs par lui-même. Nous mettons en place un espace adapté et nous encourageons les enfants dans leurs efforts et leurs déplacements. Cependant, tant que l'enfant n'a pas, de lui-même trouvé comment passer d'une position à une autre, les professionnelles ne mettront pas l'enfant dans une posture qui peut paraître embarrassante et insécurisante pour lui. Toutefois, nous accompagnons l'enfant dans sa motricité en lui montrant comment passer d'une position à une autre.

L'éducatrice de Jeunes Enfants met en place des fiches d'observation afin de noter les évolutions notamment motrice des enfants. Ces fiches pourront servir de support à l'équipe ainsi que lorsque nous ferons appel à une psychomotricienne. Nous nous saisissons de ces fiches en observant les évolutions et acquisitions des enfants accueillis.

➤ **La place des parents**

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. Afin d'instaurer une relation de confiance, il est primordial d'accorder une place aux familles, en favorisant les échanges et l'écoute. Il est important pour nous d'assurer une continuité de la pratique entre la maison et la micro-crèche.

Toutefois, nous demandons aux parents de respecter l'espace réservé aux enfants et donc de ne pas entrer dans la salle de vie pour les accompagner. Les temps d'échanges se feront donc au portillon. L'équipe peut cependant être amenée à inviter les familles à entrer selon les situations.

Chaque année, les familles sont conviées à une réunion de rentrée. Il s'agit d'un temps d'information et d'échanges entre les professionnelles et les parents. Durant celle-ci les professionnelles rappellent le fonctionnement de la crèche et les valeurs éducatives de celle-ci. La micro-crèche étant associative, chaque année le conseil d'administration élit un bureau composé :

- D'un président et d'un vice-président
- D'un trésorier et d'un vice-trésorier
- D'un secrétaire et d'un secrétaire adjoint

Ces personnes sont primordiales pour le bon fonctionnement de la crèche.

➤ **Le travail d'équipe**

Dans l'intérêt de tous, les professionnelles s'engagent à être dans une même dynamique : cohérence et cohésion au sein de l'équipe.

Dans le but d'offrir un service de qualité aux parents et aux enfants, celle-ci est pluridisciplinaire et donc complémentaire dans sa pratique.

I. Une cohérence d'équipe

Les informations amenées par les parents sont notées dans un classeur de transmissions. Afin d'assurer une continuité dans l'accueil de l'enfant, chaque membre de l'équipe prend connaissance de ces éléments chaque jour.

II. Des outils mis en place

- ✓ Des réunions d'équipe permettent aux professionnelles d'échanger et d'aborder des thèmes majeurs en lien avec l'accueil des enfants.
- ✓ Une demi-journée de pré-rentree, est proposée à l'équipe afin d'aménager les locaux avant l'accueil des enfants.
- ✓ Des formations sont proposées à l'équipe chaque année, le plus possible en lien avec les souhaits de celle-ci.

➤ **Conclusion**

Ce projet pédagogique a pour objectif de garantir l'éthique professionnelle et de tendre vers une cohérence. Il est en constante évolution afin de s'adapter au mieux aux réalités quotidiennes.